

2022-20 FINANCES/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET ZONE DES VOISINS

République Française



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 22 MARS 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 16 mars 2022, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, M. Jean PALLUD *procuration*, Mme Valérie PERAY, M. Daniel BOUCHET, Mme Chrystel BUFFARD

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON *procuration*

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER *procuration*

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : M. Patrice PRIMAULT

Date d'affichage : 06 AVR. 2022

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET ZONE DES VOISINS

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le 06 AVR. 2022 SLO

ID : 074-247400112-20220322-D_2022_20-DE

2022-20 FINANCES/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET ZONE DES VOISINS

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET ZONE DES VOISINS

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2022 du budget Zone des Voisins de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dont les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit :

Section fonctionnement	:	100 000,15 €
Section investissement	:	100 000,00 €

Monsieur le Président invite le Conseil à se prononcer sur ledit budget.

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

→ VOTE le budget qui lui est soumis

Acte certifié exécutoire le :
Le Président
Xavier BRAND

